



Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2008.

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h30.

Absent excusé : Karine Kisrani.

Monsieur Claude Coulet est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

Le compte-rendu du 21 octobre 2008 est validé à l'unanimité.

1) Ouverture de crédits supplémentaires en budget de fonctionnement.

Compte 61523 Entretien voirie et réseaux. 10000 € (réfection eau pluviale Travaux Vilain : 6600€ ; Enrobé parking sentier karstique : 3700€)

Compte 6232 Fêtes et cérémonies 2500 € (notamment 11 novembre et diverses manifestations)

Compte Catalogue et imprimés 1000 € (entre autres, dépliant sentier karstique, bulletins)

Soit un montant de 13500 € à prendre sur le compte 70388 Autres redevances.

VOTE : pour à l'unanimité

2) Vote de l'indemnité de conseil pour le Comptable du Trésor, Mme Monique BreLOT.

Une nouvelle délibération doit être prise lors du renouvellement du Conseil Municipal et elle est valable pour la durée du mandat.

Mr le maire propose de conserver le taux de 100 % retenu précédemment.

VOTE : pour à l'unanimité

3) Recrutement Agent recenseur.

Le recensement de Mérey sous Montrond se déroulera du 15 janvier au 14 Février 2009. Chaque famille recevra la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle.

La commune étant chargée de recruter son agent recenseur, un affichage a été réalisé sur les panneaux municipaux.

Une seule candidature : Mme Isabelle Couteret.

Monsieur le maire propose de retenir cette candidature ;

VOTE : Pour à l'unanimité.

4) Désignation de deux assistants auprès du coordinateur du recensement.

Les assistants au coordinateur du recensement sont :

- Anne Marie Foltête
- Damien Regazzoni

5) Changement des pompes de relevage de la station de refoulement située route de Cery.

Suite à la consultation lancée par Didier Laithier, trois propositions ont fait l'objet d'une étude :

Entreprise Thieulin : 18000 € ht

Ogelec : 14815 € ht

Gaz et Eaux : 18800 € ttc

Une différence importante est apparue au niveau de l'armoire électrique. Après explication apportée par les entreprises Thieulin et Ogelec, Mr le maire propose de retenir la société Ogelec.
VOTE : pour à l'unanimité.

6) Vente des brochures éditées à l'occasion du 11 novembre.

La brochure « Mérey, à la mémoire de ses soldats » a été éditée à 250 exemplaires pour le prix de 283,08 ttc. Elle a été distribuée à toutes les familles du village ainsi qu'aux familles extérieures concernées par un soldat.

Il est proposé de vendre le reliquat, environ 40 exemplaires au prix de 2 € l'unité. En cas de réédition, les brochures seront vendues aux mêmes conditions.

VOTE : Pour à l'unanimité

7) Vérification des extincteurs

A la suite d'action de vandalisme, l'extincteur de la salle des Fêtes a été vidé. La commune avait réglé un montant de 35€23 à la société Desautel. Notre assureur, AXA, a fait un geste commercial en nous adressant un chèque de ce montant que Mr le maire propose d'encaisser.

VOTE : Pour à l'unanimité.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil pour des informations sur les syndicats de communes et pour des informations diverses.

Sivom :

Didier Laithier fait part au conseil du choix des prestataires pour le déneigement :

- Commune de Tarcenay et Villers, Entreprise Michel Cuinet de Tarcenay.
- Commune de Mérey sous Montrond, Earl Guy Laithier de Mérey sous Montrond.
- Commune de Foucherans et Trepot, les employés municipaux.

L'activité du Sivom fait souvent l'objet de discussions et de critiques plus ou moins fondées, aussi il est mis en place un groupe de travail afin d'étudier les besoins en matière communale et de faire des propositions qui permettent de maintenir un bon niveau de qualité de service avec un budget maîtrisé.

Membres du groupe : Didier Laithier, Claude Coulet, Noël Laithier, Sandra Burdin, Damien Regazzoni, Thierry Invernici, Karine Kisrani.

RPI :

Deux points sont présentés par Jérôme Devaux.

Nette amélioration au niveau des problèmes liés à l'école maternelle. Le chauffage fonctionne normalement, il reste à régler quelques fuites d'eau.

Le péri-scolaire fonctionne très bien et le service minimum a été réalisé dans de bonnes conditions.

Sentier Karstique ;

Sandra Burdin signale au conseil qu'un cambriolage a eu lieu dans les locaux, route de Fontain. Une plainte a été déposée.

La Diren a donné son accord pour la réalisation d'un enrobé pour le circuit handicapé, une couche de sable sous l'enrobé permettra éventuellement le retour au sol naturel.

Repas des Anciens

Il aura lieu le samedi 3 janvier 2009 à midi à la salle des fêtes, le traiteur est la sarl Edouardo.

Repas de la Saint Sébastien

Comme chaque année la commune propose aux habitants de se retrouver le 24 janvier 2009 pour une soirée festive. Un DJ en assurera l'animation.

Le conseil propose qu'une participation minimale de 3 € soit demandée aux participants, afin d'une part d'éviter des désistements abusifs, et d'autre part d'améliorer les prestations. Le comité des Fêtes prendra en charge les inscriptions.

Vœux aux entreprises

Ils auront lieu le mardi 20 janvier 2009 à 19h.

Monsieur le maire lève la séance à 23h10.

Le secrétaire de séance

Le maire